Malheureusement, Monseigneur, de cette fête. Les travailleurs d'Orléans vous en seront reconnaissants. D'autre part, la tradition ne saurait pas de cette manière, complètement interrompue. Je conserve avec vous l'espoir de la voir renouer ultérieurement, l'espoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, d'assister au rétablissement de cette fête traditionnelle, pacifique, joyeuse et fraternelle, si chère à notre population orléanaise.

Veuillez agréer, etc.

COURTIN-ROSSIGNOL.

Mgr Touchet a répondu :

Monsieur le maire,

Le 26 avril courant, vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à vous prêter le concours de la fête religieuse, pour les fêtes des 7 et 8 mai prochains; le 28, j'ai accepté au nom de mon clergé et en mon nom.

Vous savez alors qu'aucune modification au programme convenu entre vous et moi ne s'opposait à notre présence. Depuis lors, les événements ont pris un autre tour et la situation que vous me dénoncez par votre dépêche de cette après-midi, quelle qu'en soit la cause qu'il ne me convient pas de discuter, est de telle nature que, à notre vif regret, je ne puis plus considérer comme maintenue votre invitation première : mon clergé et moi, nous ne pouvons que nous abstenir.

Exclus en fait du cortège, nous satisferons, le dimanche 12, dans cette cathédrale qui vit Jeanne, à notre devoir de sauvegarder la mémoire du mystère religieux sans lequel rien ne s'explique de la libératrice inspirée.

Vous voulez bien me parler, Monsieur le maire, de vos sentiments personnels en cette conjoncture : mon chagrin n'est pas moindre que le vôtre, soit pour le culte que nous rendions à la sainte héroïne, soit pour la joie que nous éprouvions à nous sentir en communion si parfaite d'intérêts, d'idées, de fierté civique, d'espérances nationales, avec nos concitoyens.

Mais ce chagrin ne peut prévaloir sur ce que nous estimons une obligation.

A plus tard — puisque l'histoire nous dit qu'il en fut toujours ainsi — le rétablissement de cette fête de fraternité et de tradition.

Veuillez agréer, etc.

† STANISLAS,
évêque d'Orléans.

Ainsi il n'y aura point de fête religieuse le 8. Elle aura lieu le dimanche 12, et sera purement religieuse.

Le panégyrique de Jeanne d'Arc doit être prononcé par M. l'abbé Poulin, curé de Ménilmontant, à Paris, comme nous l'avons annoncé.

Un de nos confrères du *Gaulois* a vu Mgr Touchet, et a questionné le prélat au sujet de la remise de la bannière de Jeanne d'Arc, le 7 mai au soir, par le maire à l'évêque.

D'habitude, le 7 au matin, la mairie envoyait chercher à la cathédrale cette bannière, non pas la vraie, qui n'a jamais été retrouvée, mais une copie authentique, brodée par les femmes d'Orléans. Cette translation à la mairie avait lieu sans la moindre cérémonie. Le soir, à 8 heures, heure où Jeanne d'Arc entra dans Orléans délivré, la ville étant pavoisée, la cloche du beffroi sonnant tous les quarts d'heure, le maire, suivi du Conseil municipal et des pompiers, traversant les rangs des troupes massées sur la place Sainte-Croix, allait remettre, sur le parvis de la cathédrale, à l'évêque qu'assistaient les prélats invités, entourés du clergé, la bannière; puis les évêques bénissaient solennellement la ville, pendant que les tours de la cathédrale s'embrasaient de mille feux et que le canon tonnait.

— D'après mes renseignements, a dit au prélat notre confrère, la bannière de Jeanne d'Arc n'est plus à la cathédrale.

— Je dois, a répondu Mgr Touchet, vous dire que, sur mon honneur, je ne sais pas où elle est. Il est exact qu'elle n'appartient pas à la Fabrique, qui jamais n'en a pris possession. On n'a pas pu l'inventorier. Elle appartient à celles qui l'ont brodée.

Cette réponse suffisait; elle prouvait clairement que cette bannière ne serait pas remise au maire, et que, par conséquent, la cérémonie du 7 au soir n'aurait pas lieu et à plus forte raison que le clergé s'abstiendrait de paraître à la procession du 8.

Le sentiment de la population orléanaise tourne de plus en plus à l'indignation contre la majorité du Conseil municipal, dont la note nuisible et ruine la fête traditionnelle.

En effet, 27 membres du Conseil ont été élus par les catholiques; 12 radicaux seulement ont été élus. M. Rabier avait fait casser les premières élections en 1905; il n'a pas obtenu mieux en 1906. Eh bien! ce sont les élus des catholiques qui, en partie, ont voté pour la Loge, y compris le maire.

Voici même plus fort : ceux des conseillers qui avaient été envoyés en délégation auprès de M. Clemenceau sont allés, dans leur veulerie, jusqu'à lui demander s'il leur serait permis d'assister à la cérémonie religieuse du 8, dans la cathédrale.

Le ministre a dû être écœuré, car il leur a répondu, avec un sourire, que, jusqu'ici, les conseillers municipaux n'étaient pas considérés comme des fonctionnaires.

Interrogé par le journaliste sur la raison de son attitude, et sur le point de savoir si, pour lui, la fête, sans le clergé, vaudrait mieux que la fête sans la Loge maçonnique, le maire, M. Courtin-Rossignol, a répondu :

— Du tout. Je pense tout le contraire, et j'ai fait ce que j'ai pu pour faire renoncer la Loge à sa demande d'invitation. Nous avions décidé, en principe, qu'il n'y aurait pas de Sociétés nouvelles invitées à cette cérémonie; j'était supprimer la Loge. J'ai vu le Vénérable, qui est un fonctionnaire; il m'a répondu que la lettre de l'épiscope — c'est son langage — était insultante pour la Franc-Maçonnerie. Rien n'était moins vrai, mais rien n'y a fait. Ils ont voulu être invités; M. Clemenceau m'a obligé à les inviter.

— Je croyais votre municipalité plus indépendante.

— Nous n'aurions eu aucun autre appareil que celui du clergé, et la population aurait regretté l'armée à cette fête.

— Vous estimez donc qu'au point de vue des intérêts de la ville, votre fête sans clergé attirera autant de monde?

— Oh! non! *pas la centième partie.*

— Alors, quel avantage trouvez-vous à votre décision? Entre le clergé et la Franc-Maçonnerie, vous avez choisi celle-ci, et vous avez créé un précédent. Jamais cette Société secrète, qui n'a même pas d'existence légale, n'avait été officiellement invitée à une cérémonie quelconque. C'est vous qui avez créé le précédent, et, désormais, la Franc-Maçonnerie s'en prévaudra.

C'est, du reste, le même sentiment qui s'était affirmé au Conseil municipal, par la bouche de MM. Robinean-Pineau, Noël et Boyard, quand ils demandaient à leurs collègues, au nom de leur dignité, de celle des électeurs et de toute la population d'Orléans, de ne pas se faire les serviteurs d'une Société secrète dont ils ne connaissaient même pas les membres.

Faut-il ajouter, contraste qui mérite d'être signalé, que, l'an dernier, sur l'intervention de la Loge *Etienne-Dolet*, les processions de la Fête-Dieu étaient supprimées à Orléans?

On lit dans le *Temps* :

Ajoutons que le « groupe orléanais de la libre pensée », réuni le 28 avril, s'occupant de la demande faite pour la première fois par les francs-maçons de participer au cortège du 8 mai, a adopté un ordre du jour par lequel il regrette que des Sociétés se recommandant de la libre pensée aient oublié « les principes fondamentaux de la libre pensée universelle au point de demander à figurer dans un cortège religieux à côté de ceux dont ils se prétendent les adversaires ».

On ne saurait contester que la logique soit plutôt du côté de la « libre pensée ».

La révolte des fonctionnaires et le parti radical

Ce soir, mercredi, le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste se réunira en séance plénière pour continuer le débat sur les Syndicats de fonctionnaires.

Deux motions préjudicielles seront déposées par MM. Ferdinand Buisson, député de la Seine, et Emile Chauvin, député de Seine-et-Marne, au nom d'un certain nombre de leurs collègues.

La première de ces motions, déposée par M. Ferdinand Buisson, vise le cas de l'Instituteur Nègre. La seconde, déposée par M. Emile Chauvin, vise l'ensemble des révocations prononcées.

Voici, d'ailleurs, le texte de ces deux ordres du jour :

Motion Ferdinand Buisson

Le Comité exécutif,

Considérant que la loi du 30 octobre 1886 a eu pour objet de soustraire à l'arbitraire administratif, aussi bien la révocation que la nomination des instituteurs.

Regrette que le préfet de la Seine ait cru pouvoir passer outre à l'avis motivé du Conseil départemental.

Émet le vœu que M. le ministre de l'Instruction publique, conformément à l'esprit de la loi et aux précédents, et usant de son droit, annule l'arrêté de révocation de M. le préfet de la Seine;

Charge son bureau de faire à cet effet une démarche instante auprès de M. Briand.

Motion Emile Chauvin

Le Comité exécutif,

Considérant que le « Lettre ouverte à M. Clemenceau » ne porte que des signatures de collectivités,

Regrette que le gouvernement ait choisi arbitrairement, dans ces collectivités, notamment dans le service des postes, certains otages pour les frapper,

Donne mandat aux élus du parti d'empêcher le retour de pareilles illégalités.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LE GROUPE SOCIALISTE UNIFIÉ

Les socialistes unifiés se réuniront vendredi matin, au Palais Bourbon, pour s'entretenir de la situation créée par l'attitude du gouvernement vis-à-vis des Syndicats de fonctionnaires et de la Confédération générale du travail.

Récompenses officielles à des religieuses

Le ministre de l'intérieur, M. Clemenceau, a décerné « pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique », une médaille d'or à Mlle Lechevallier (Marie-Rosalie), en religion Sœur Saint-Urbain, directrice de l'hôpital de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), et des médailles d'argent à Mmes Charpentier (Virginie), Civrard (Marie) et Raynal (Justine), Sœurs de Charité à l'hôpital de Dax (Landes).

En attendant l'expulsion.....

AUTOUR DE LA SÉPARATION

Presbytères

— Cédant aux sollicitations d'une députation de dames qui lui a présenté une pétition couverte de signatures nombreuses et a promis de lournir une demeure convenable à M. le curé, Mgr l'évêque d'Evreux a permis à celui-ci de reprendre son poste à Saint-André (Eure).

— Après une troisième annulation préfectorale et une quatrième délibération du Conseil municipal de Gossy (Aube), celui-ci a décidé de maintenir purement et simplement ses premières décisions fixant la location du presbytère à 75 francs par an.

La persécution

— Nous recevons le texte de la lettre adressée par M. le curé de Neufchâtel-sur-Aisne à ses paroissiens à l'occasion de son expulsion du presbytère. Nous en extrayons le passage suivant :

« Citoyen d'un pays libre, j'ai été frappé parce que le sole prêtre, parce que le sole dans cette paroisse le représentant de Celui qui a aimé les humbles et les pauvres, et pour lesquels il est mort.

« J'ai été frappé parce que je suis de la race de ceux qui ont fait la France catholique, parce que je suis le successeur de cette longue suite de prêtres qui, avec les évêques, et sous leur direction, ont travaillé pour la France, selon le mot d'un écrivain protestant de l'Angleterre, avec le même amour que les abeilles travaillent pour la prospérité de leur ruche. »

— La vente du mobilier du évêché de Séez a eu lieu, samedi dernier, de 8 heures à 6 heures, par les soins du receveur des domaines de Séez.

La population de la ville s'est abstenue; il y avait à peine une quarantaine de personnes. La vente a produit 8 018 francs.

— La crise religieuse de Livré (Ille-et-Vilaine) d'où le clergé avait dû s'éloigner à cause de l'introduction de force d'un enterrement civil dans l'église semble toucher à sa fin.

Comme sanction à la démarche de M. le maire le Conseil municipal, dans sa séance de dimanche a accordé à titre de réparation une réduction de moitié sur la taxe de location du presbytère. Devant cette preuve de bonne volonté, Monseigneur n'a pas voulu se montrer intransigeant et tout laisse à penser que l'église sera enfin ouverte dimanche prochain.

Cet heureux résultat a été obtenu, imposé même par la seule force de l'opinion publique.

Séminaires

— Le maire de Lyon, M. Herriot, vient de décider d'affecter à un hospice d'incurables les vastes locaux du grand séminaire.

CONVERSION D'UN PASTEUR PROTESTANT

On annonce de Saint-Servan que le pasteur protestant, M. Durham, converti à la religion catholique, serait parti pour Rome avec l'intention de se faire prêtre. Il y aurait une difficulté sérieuse à ce projet! M. Durham est marié et ne pourrait entrer dans les Ordres que si sa femme consentait à se séparer de lui. On annonce d'autre part que Mme Durham, convertie elle aussi à la religion catholique, aurait déclaré que si son mari se faisait prêtre, elle entrerait elle-même dans un couvent.

Inutile d'ajouter que nous publions cette nouvelle sous les plus expresses réserves, et simplement à titre documentaire.

Çà et là

Morts d'hier

Mme Veve Louis de Montgolfier, 70 ans, à Lyon. — M. Gaston Becquey-Beaupré, fils du colonel, 45 ans, à Paris. — Le Dr Guinebertière, président du Conseil d'arrondissement, à Cerizay (Deux-Sèvres).

Chez nos confrères

Le « Soleil », complètement transformé par notre confrère Ernest Renauld, paraîtra sur six pages à partir du 2 mai. Il s'est assuré de nouvelles collaborations.

Le « Peuple français », que dirige M. l'abbé Garnier, a commencé ce matin à paraître sur format agrandi.

Nos félicitations à nos confrères.

Pension à une vieille concierge

La municipalité de Remiremont vient d'accorder une pension viagère, à titre de reconnaissance, à Mme Marotel, doyenne des concierges, qui fut, pendant soixante-six ans, concierge de l'Hôtel de Ville, et qui vient de donner sa démission à l'âge de 86 ans.

ÉCHOS DE PARTOUT

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a accepté l'invitation de la municipalité de Montdidier de venir présider le concours de pommes et les fêtes qui auront lieu le 7 juillet à Montdidier.

Du 21 au 30 avril, les Caisses d'épargne ont reçu 5 995 419 fr. et remboursé 9 156 511 fr., l'excédent des retraits sur les versements pour les quatre premiers mois de 1907, atteint 3 323 354 fr.

C'est samedi prochain, 4 mai, que les musiciens devaient prendre part au concours d'essai pour le prix de Rome, entreront en loge au château de Compiègne.

Une ancre phénicienne, d'un poids énorme, ornée d'inscriptions, a été récemment trouvée sur la côte espagnole, près du Ferrol.

En 1906, la production mondiale de l'or a atteint 1 milliard 800 millions, le double de ce qu'elle fournissait en 1897.

MM. Paul et Guy de Cassagnac et Drioleyd ont donné hier une conférence à Bordeaux.

Le Conseil municipal de Limoges a refusé d'autoriser un entrepreneur de voitures à prendre quatre femmes-cochère pour conduire ces véhicules.

MORT D'UN SÉNATEUR

M. Léonce Chavérébière de Sal, sénateur de la Corrèze, vient de succomber en son domicile, 147, boulevard Saint-Germain, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 76 ans.

Avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général de la Corrèze, maire de Saint-Jean-Tour, sa ville natale, M. de Sal avait été élu sénateur en 1886 et avait été réélu aux élections de 1894 et de 1903. Il appartenait au groupe républicain radical.

ATTENTAT CONTRE UNE POUDRIÈRE

Nancy, 1er mai. — Un attentat a été commis contre la poudrière de la mine de la Fontaine-des-Roches. Le local qui contenait les explosifs et où étaient entassés 800 kilos de poudre noire, a sauté cette nuit. Il n'y aut heureusement aucun accident de personnes et tout s'est borné à des dégâts matériels importants.

Dans la nuit également, à Neuves-Maisons, un coup de feu a été tiré sur un train de mineurs descendant à l'usine. Un garde-frein a eu l'épaule fracassée.

LES EMPLOYÉS DES ASILES D'ALIÉNÉS

Le Congrès des employés des asiles d'aliénés de France, auquel ont assisté les délégués d'une vingtaine d'asiles, a terminé ses travaux hier après-midi, à Dijon.

L'adhésion à la Confédération générale du travail a été repoussée, mais les Syndicats sont laissés libres de s'y affilier.

Le Congrès a émis plusieurs vœux demandant :

1° La réduction du travail à douze heures par jour pour tous les services;

2° La liberté individuelle pour tout le personnel après le service;

3° Une indemnité de nourriture.

LE 1ER MAI
DANS LES DÉPARTEMENTS

Cherbourg. — Les chômeurs se sont réunis à la Bourse du travail, ce matin, à 7 heures. Ils sont partis avec musique et drapeau rouge pour la hameau Queyfion, où ils vont entendre une conférence et assister à une fête révolutionnaire. Les ouvriers des carrières de l'Ouest chôment.

Saint-Etienne. — De notre correspondant :

La matinée du 1er mai a été calme. Les usines métallurgiques de la ville travaillent.

Chez les passementiers, les chefs d'atelier travaillent également, mais les compagnons chôment. Chez les mineurs, il y a peu de chômeurs.

Ce matin, à 9 heures, 500 manifestants précédés de 5 bannières rouges avec inscription, et dont l'une était portée par le citoyen Soulageon, conseiller général, sont partis de la Bourse du travail en chantant l'*Internationale* et se sont rendus à l'usine électrique.

Une délégation a été reçue par le directeur qui avait promis d'arrêter le courant.

La délégation n'a pas insisté. Les manifestants ont arrêté, rue de la République, un tramway électrique qui a fait demi-tour. Ils ont ensuite tenté d'arrêter un tramway à vapeur. Sur la déclaration du mécanicien qu'il était syndiqué, ils n'insistèrent pas.

Nantes. — De notre correspondant :

La journée a été très calme.

Dans la plupart des usines, il n'y a pas de chômeurs.

A 9 h. 1/2, 500 chômeurs se sont réunis dans la Bourse du travail.

Un ordre du jour a été voté, protestant contre l'arrestation des camarades de la Confédération générale du travail, et contre les principes qui ont motivé la révocation des fonctionnaires.

Un syndiqué a fait un discours antimilitariste et donné un rendez-vous à tous ceux qui veulent se liguer contre l'armée.

Après la réunion, les chômeurs se sont dispersés sans bruit.

Ce soir, il n'y a pas de réunion. La journée est donc terminée.

Les mesures d'ordres étaient importantes, mais n'ont pas eu à intervenir.

Montpellier. — De notre correspondant :

Les mesures d'ordre importantes ont été prises dès ce matin en vue de manifestations les troupes n'ont pas eu à intervenir.

Le Palais de Justice, le théâtre, la Bourse et la gare sont gardés par la troupe ou par la police. Des patrouilles circulent en ville.

De nombreuses réunions se tiennent à la Bourse du travail. On y invite les commerçants à fermer leurs magasins, mais ceux-ci restent ouverts et demandent à la préfecture d'être protégés.

Lyon. — Le nombre des chômeurs est insignifiant, et dans les quartiers industriels l'activité n'a subi aucun ralentissement.

Cette après-midi, plusieurs réunions ont eu lieu, notamment à la Bourse du travail.

On ne signale aucun incident notable.

Bordeaux. — Le nombre des chômeurs est de 3 300, appartenant à divers corps de métiers.

Les contingents les plus élevés sont fournis par la manufacture de tabacs, 1 200; les chantiers de constructions maritimes, 320; les peintres, qui sont en grève depuis plusieurs jours déjà, 300; les terrassiers et manœuvres, 200.

Le travail continue aux docks et sur les quais, mais peu actif, les bateaux étant peu nombreux.

A la Bourse du travail, les ouvriers de différents corps d'état se sont réunis ce matin à 10 h. 1/2. Ils étaient au nombre de 250 environ.

Un service d'ordre caché est assuré sur les différents points de la ville, mais on ne signale aucun incident.

Fourmies. — Malgré des affiches invitant les ouvriers à chômer et à aller manifester sur les tombes des victimes, un travailleur dans tous les établissements, et le personnel y est au complet.

Lens. — Ce matin, à la descente dans les mines, on a constaté de nombreuses absences. Le chômage est presque complet à Liévin, Ostricourt, Drocourt, Courrières et Dourges; il est partiel à Lens, Meurchin, Noeux, Béthune, Carvin. Le travail est complet à Bruay et à Marles.

Lorient. — De notre correspondant :

La fête du 1er mai est complètement ratée à Lorient : 260 ouvriers de l'arsenal seulement sur 4 000 ont chômé.

Une bande de libertaires, grossièrement travestis, parcourt les rues de la ville.

Par mesure de prudence, les troupes ont été consignées.

A la Bourse du travail, le secrétaire général a protesté contre l'arrestation de Lévy, qui devait être à Lorient ce matin, et a annoncé qu'il serait remplacé par Bleyd, de Paris, et qui est attendu.

Brest. — De notre correspondant :

Toutes les troupes sont consignées depuis hier.

Ce matin, les portes de l'arsenal étaient gardées militairement. La préfecture maritime et divers points de la ville étaient aussi occupés par la gendarmerie. A 10 heures, un grand meeting a eu lieu; 1 000 ouvriers y assistaient.

11 orateurs ont pris successivement la parole. Le Gall, le plus violent, a dit : « Pour amener la révolution, cessons de produire et continuons de consommer. Il y a des magasins débordant de marchandises; ils seront à nous. »

Après un ordre du jour préconisant la grève générale, la sortie a eu lieu au chant de l'*Internationale*.

Les manifestants, drapeau rouge en tête et encadrés d'imposantes forces de police, ont parcouru un itinéraire fixé par les autorités. La dislocation a eu lieu sans incidents.

Toulouse. — La matinée a été calme. Quelques rares chômeurs se sont rendus à la Bourse du travail. Les rues sont sans animation. Ce soir, à 2 h. 1/2, une réunion publique aura lieu sous la présidence de M. Maxence Roldes.

Hennebont. — Les métallurgistes des forges chôment par autorisation du directeur, des placards violents ont été apposés sur les murs contre l'arrestation de Lévy.

Dunkerque. — Le 1er mai est calme. Il pleut à verse. A la suite d'une conférence faite par M. Latapie, de la Confédération générale du travail, un ordre du jour blâmant le gouvernement pour les arrestations qui ont été opérées a été voté.

Rive-de-Gier. — Les industriels, craignant que la liberté du travail ne soit pas suffisamment respectée, n'ont pas ouvert leurs usines aujourd'hui.

On compte donc 4 000 chômeurs volontaires ou forcés.

Deux manifestations ont eu lieu sans incident.

Grenoble. — Jusqu'à midi, la journée a été calme. Aucun incident n'est signalé.

NOS AMIS DÉFUNTS

Deux Cœur de Marie, soyez mon salut
100 jours d'indulgence.

M. Gentès Lacroix-Marry, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, 69 ans, à Thiers (Puy-de-Dôme). — M. Alfred Quentinet, 54 ans, à Nogent-l'Abbesse (Marne). — M. Aimable Forcinal, 68 ans. — Mme Beneseth, 67 ans, à Perrey-Grosse (Aveyron). Mme Benezeth était mère de 10 enfants dont un fils prêtre et sept filles religieuses.

Demandez dans toutes les gares

La Croix quotidienne grand format
La Croix illustrée
Le Pèlerin
Le Cosmos
Le Mois littéraire
et pittoresque

C'est un des modes de propagande le moins coûteux et le plus efficace.

Informations du soir

LE 1ER MAI A PARIS

(Suite)

7 h. 1/2. — Les gardes et agents en réserve dans la caserne du Château-d'Eau sortent.

Un service d'ordre important est organisé autour de la Bourse.

Un cordon de soldats d'infanterie, baïonnette au canon, entourent le terre-plein de la place de la République.

Une compagnie d'infanterie est placée sur le refuge, devant le théâtre de l'Ambigu, près de la Chambre syndicale des patrons limonadiers.

2 h. 20. — Au fur et à mesure que les troupes sortent de la caserne du Château-d'Eau, d'autres arrivent.

Le 1er et le 2e cuirassiers arrivent en ce moment. Les 103e et 104e d'infanterie reçoivent l'ordre à l'Ecole militaire de prendre les armes.

L'agitation devient grande aux abords de la Bourse du travail.

Les syndiqués commencent à entrer nombreux dans la Bourse pour les réunions de l'après-midi.

2 h. 30. — 2 600 personnes environ sont réunies dans la grande salle de la Bourse du travail.

Il se trouve un grand nombre de jeunes voyous et beaucoup de Russes.

M. Janvion, fonctionnaire révoqué de la préfecture de la Seine, préside. Il attaque violemment le gouvernement.

Il rappelle que M. Clemenceau fut jadis quelque peu anarchiste.

A l'*Aurore*, il a soutenu le prolétariat. Aujourd'hui, il est président du Conseil. Il voudrait hasarder les syndicalistes, mais le fin renard Briand le fait agir en Normand.

L'orateur fait ensuite le procès de M. Viviani.

2 h. 45. — Janvion aborde la question des Syndicats de fonctionnaires. Il incrimine vivement le ministre de la Justice. Puis il lit les brochures de Briand préconisant la grève générale, et dans lesquelles le ministre montrait la nécessité de la C. G. T. Il lit d'autre part de nombreux discours antimilitaristes de M. Briand.

Puis Janvion déclare qu'il n'y a point de péril réactionnaire, mais seulement un péril d'actionnaires.

Il conclut enfin par le droit pour tous de se syndiquer.

2 h. 55. — Le 2e cuirassiers commence « le manège Mouquin » autour de la place de la République. Ces évolutions occupent les curieux, très nombreux. Il y a, en ce moment, 250 arrestations.

3 h. 20. — On double le « carroussel » autour de la place de la République pour faire disperser les nombreux curieux.

Un détachement d'infanterie est envoyé à la rue Grange-aux-Belles pour surveiller l'entrée des meetings de la C. G. T.

3 h. 30. — Il y a à l'heure actuelle 400 arrestations. 200 personnes assistent au meeting de la C. G. T. Pas d'incident. Discours violents contre le gouvernement.

4 h. 5. — Les 400 individus arrêtés enfermés dans une salle de la caserne du Château-d'Eau, manifestent bruyamment, chantent et cassent les vitres en bordure de la rue du Temple.

4 h. 25. — Au moment où l'omnibus Madeleine-Bastille n° 42, se dirigeant vers la Madeleine, passait place de la République, à l'extrémité de la rue du Temple, deux individus de l'impériale proférèrent des cris et des menaces contre un escadron de cuirassiers qui croisait l'omnibus à ce moment.

L'un d'eux, avant que ses voisins aient pu le maîtriser, déchargea 5 coups de revolver dans la direction des cuirassiers et des soldats de ligne qui occupaient le terre-plein.

Les voyageurs saisirent ces deux énergumènes et les remirent aux mains des agents accourus qui les entraînèrent à la caserne du Château-d'Eau, non sans grande peine pour les protéger contre la fureur de la foule. Deux soldats ont été atteints, heureusement sans blessures, par les balles.

Le cavalier de 1re classe Gillognier, du 2e régiment d'escadron, a eu sa cuirasse faussée à l'omoplate droite derrière.

Le soldat Mauclair, du 76e de ligne, a eu le bas de sa capotte et son pantalon percés.

L'individu qui a tiré sur la troupe a déclaré qu'il s'appelait Jacob Law, sujet russe.

5 h. 45. — Le nombre des arrestations atteint 705.

Un service d'ordre spécial très important est établi pour la sortie du meeting de la Bourse du travail.

Les syndiqués, au fur et à mesure de la sortie, sont dirigés par groupes vers la rue Beaurepaire et la rue de la Douane, où un peloton de cavalerie les disperse.

—o—

On a arrêté, près de la place de la République, un militaire colonial qui vendait des brochures antimilitaristes. Il était en permission et portait des habits de civil.

M. Bousquet adresse à son Syndicat une lettre dans laquelle il critique violemment les mesures arbitraires prises par le gouvernement.

M. Pouget, de la Confédération générale du travail, a reçu l'autorisation d'aller voir M. Bousquet à la Santé après-demain.

A la Confédération, on proteste contre le refus opposé par le gouvernement à la demande du régime des détenus politiques demandé pour les 3 syndicalistes.

Les ébénistes se sont réunis ce matin. Des discours antimilitaristes très violents ont été tenus. On a traité MM. Briand et Viviani de renégats.

Le Syndicat des employés de la Seine publie une protestation contre l'arbitraire des actes de M. Clemenceau.

Le 1er mai au Palais

Des mesures d'ordre exceptionnelles ont été prises au Palais de Justice à l'occasion du 1er mai.

Toutes les portes sont fermées, à l'exception d'une seule, et encore celle-ci n'est-elle ouverte que d'un seul battant.

Aucune voiture cellulaire n'a quitté les prisons de la Santé et de Saint-Lazare, de crainte que les prisonniers ne soient délivrés en cours de route. Aussi les tribunaux ont dû se contenter de juger les prévenus libres ou ceux détenus au Dépôt et à la Conciergerie.

UNE VILAINE AFFAIRE

Cherbourg, 1er mai, 12 heures, soir. — De notre correspondant :

Un capitaine du 5e régiment colonial, compromis dans une vilaine affaire, a été obligé de donner sa démission à la suite d'un Conseil d'honneur dans lequel ses pairs étaient juges.

PALAIS DE JUSTICE

ECHEC AU LIQUIDATEUR

La 1re Chambre de la Cour d'appel de Paris vient de réformer les jugements du tribunal de la Seine qui avaient accueilli la demande en revendication formée par M. Duez, liquidateur de la Congrégation des Oblats de Marie, contre Mlle de la Tour du Pin-Chambly et autres. M. Duez s'était ainsi approprié 70 000 actions de la Gold-Rus d'une valeur de 875 000 francs.

La Cour, contrairement à ce qu'avait décidé le tribunal, déclare que ces valeurs n'appartenaient pas à la Congrégation et que Mlle de la Tour du Pin et autres n'étaient pas des personnes interposées.

Le liquidateur devra donc restituer les actions en question.

LES ANTIMILITARISTES

Les avocats des huit signataires de l'affiche antimilitaristes arrêtés viennent d'adresser à M. Clemenceau une lettre de protestation contre le régime de prévenu de droit commun auquel sont soumis leurs clients.

FEUILLETON DU 2 MAI 1907 — 21 —

LE MOULIN DU GRAND BÉ

Harcelée par ces guérillas, qui sans cesse éclaircissaient leurs rangs, les Prussiens s'avançaient qu'avec méfiance. Comme le disait le colonel, les éclaireurs ne voyaient rien, n'entendaient rien, traversaient des gorges profondes, longeaient des rochers en falaise, s'engageaient dans des bois et des forêts ou se découvraient en plaine, sans qu'un mouvement quelconque, un souffle, ou l'éclair d'un canon de fusil, trahît la présence d'un être humain, et quand le régiment ou le convoi s'aventurait à leur suite, il était décimé par une grêle de plomb, qui jonchait les routes de morts et de blessés. Les hommes envoyés en reconnaissance ne revenaient pas; de chaque pli de terrain, de chaque creux de rocher, des éclairs jaillissaient, frappant ceux qui passaient, et c'est pourquoi le colonel Von Ardeing se méfiait du Saut-du-Loup. Il tira sa montre, s'assura qu'elle marquait l'heure que l'horloge de l'église tintait, et repliant sa carte :

— Dans une heure, nous aurons des nouvelles du convoi qui, en ce moment, ne doit pas être loin, dit-il.

Cependant, Hendrich avait jeté dans le chaudron sa dernière poignée de café pilé, et l'arome commençait à se répandre dans la salle et jusque sur le palier, où Zéphirin, les doigts crispés au canon de son chassepot, attendait en frémissant.

Les soldats, toujours affalés sur leur table, continuaient à dormir, à fumer et à boire, les officiers, toujours déboutonnés, avaient rebourré une nouvelle pipe, le petit soldat venait de ramasser la troisième sabre à fourbir. Hendrich, jugeant le café à point, y jetait un charbon incandescent pour faire descendre le marc au fond du chaudron, quand Zéphirin, s'éveillant comme d'un cauchemar, se retourna vers ses compagnons, et, à voix basse, que seuls les premiers entendirent :

— Il ne faut pas qu'ils boivent ce café, dit-il, cela dissiperait leur ivresse et alle est notre alliée en ce moment. J'entrerai le premier, vous vous lancerez à ma suite. Vous voyez ces dressses dans le coin et ces sabres sur la pierre de l'âtre, nous contournerons les tables, en nous adossant aux dressses et aux sabres, de façon à empêcher les hommes de s'emparer des uns et des autres, et nous tomberons sur eux.

— Toi, dit-il, se tournant vers Julin, tu sauteras par la fenêtre et feras l'affaire de la sentinelle!

Doucement, Zéphirin avait levé le loquet et fait sortir la clenche du mentonnet, puis, poussant un tant soit peu la porte, il s'était assuré qu'elle ne résisterait pas.

—Quand je lèverai la main gauche contra la vitre...? dit-il!

Les cœurs battaient à se rompre, les souffles étaient haletants, un frisson parcourait la petite troupe, qui, ramassée sur elle-même, prête à bondir, n'attendait que le signal de Zéphirin.

Quelques secondes s'écoulèrent.

Zéphirin vit Hendrich plonger une énorme cuiller à pot dans le liquide parfumé, pour en emplir le broc du colonel, et jugeant le moment venu, il levait déjà la main pour donner le signal convenu, quand son bras retomba soudain, et tout son être se crispa.

Au bout de la salle, une porte venait de s'ouvrir, livrant passage à Hans Grettel.

Un grand manteau à pèlerine l'enveloppait de la tête aux pieds, un feutre à larges bords lui couvrait la moitié du visage. Les mains enfoncées dans ses poches, il s'arrêta quelques instants sur le seuil, puis, après avoir enlevé son chapeau qu'il secoua et accrocha à un clou, il s'approcha du colonel.

Celui-ci, qui avait allumé un troisième cigare, se tourna d'une pièce vers le nouvel arrivant, et, le toisant du haut en bas, avec ce mouvement de tête un peu sec d'homme habitué à mesurer les individus et à juger de leurs sentiments, autant par l'attitude du corps que par l'expression du visage :

— Eh bien? demanda-t-il, élevant son cigare entre l'annulaire et le médium, et lissant sa moustache de légers coups de pouce.

— J'ai réussi à les dépister, herr colonel, et j'ai fermé la souterrain. Attribuant cela à un simple accident, ils doivent être sans la moindre méfiance et essayent probablement en ce moment de faire jouer le bloc de pierre. Comme ils n'ont certainement pas d'outil, l'un d'eux sera remonté au donjon chercher une pince pour faire levier, cela leur demandera du temps.

— Vous pensez qu'il n'y a pas d'autre issue au souterrain?

— J'en suis sûr, herr colonel, et Zéphirin Balaux était seul à la connaître, puisque le forgeron, qui fait partie de l'expédition, l'ignorait encore hier.

— Combien sont-ils?

— Une vingtaine, je crois, herr colonel.

Sans répondre, le colonel fit d'un regard le tour de la salle, tira deux trois bouffées de son cigare, et s'adressant au capitaine :

— Qu'en pensez-vous, herr Mannfield?

— Que la connaissance de cette entrée du souterrain est des plus précieuses, d'abord pour surprendre les individus, ensuite pour tenter une surprise du donjon par l'intérieur, tandis que les autres l'attaqueraient du dehors; il faudra envoyer une estafette à l'ober-lieutenant Schitz pour convenir du moment. Ce donjon, herr colonel, est, d'après moi, un point stratégique qui nous aiderait pas mal dans le mouvement que nous opérons et les autres qui doivent suivre.

— C'est mon avis, mais auparavant nous devons en finir avec la personne que l'on a arrêtée, et comme elle a refusé de décliner ses nom et prénoms, M. Hans Grettel, qui est de Teriteux et qui doit connaître, non seulement les gens du village, mais aussi ceux des environs, nous renseignera.

— Amenez la prisonnière, fit-il, se tournant vers la table des soldats.

Deux d'entre eux se levèrent lourdement, les jambes vacillantes, tirèrent le verrou d'une porte basse qui se trouvait dans un angle à quelque distance du foyer, probablement la porte du cellier, où, selon l'expression pittoresque du lieutenant Haltenberg, on avait mis la prisonnière au frais, et reparurent aussitôt avec une femme au milieu d'eux.

Le forgeron se sentait sur le point de défaillir. Quant à Zéphirin, tout l'être tendu, il cherchait à distinguer les traits de celle qui s'avançait, raide et digne, vêtue d'une mante noire, dont l'ample capuchon lui cachait en partie le visage.

La main puissante du colporteur, serrant comme dans un étau l'épaule du forgeron, était une invite énergique à ne laisser échapper ni un souffle ni un cri qui pût trahir leur présence sur le palier.

Ceux des officiers qui tournaient le dos au cellier se mirent sur leurs chaises à califourchon, et, les bras appuyés au dossier, firent face à l'inconnue; ceux de l'autre côté de la table s'accoudèrent négligemment entre les hrocs et les verres vides, et le colonel, placé de trois quarts, la dévisagea.

Quant à Hans Grettel, il avait blêmi, ses traits s'étaient crispés et le regard en dessous, cherchait à mettre un nom sur le bas de ce visage qui se perdait dans l'ombre du capuchon.

— Vous avez refusé de dire votre nom, ma fille, dit sévèrement le colonel, ce Monsieur, fit-il en désignant Hans Grettel, qui est un de vos compatriotes, ne fera aucune difficulté pour le dire, mais auparavant, voulant vous éviter le châtiment que mérite votre silence sur ce sujet, je consens, comprenant l'émoi que dans le premier moment a pu vous causer votre arrestation, et supposant que vous avez dû réfléchir depuis, à vous poser de nouveau la question. Herr Haltenberg, fit-il, se tournant vers l'ober-lieutenant, prenez plume, encre et papier, vous ferez l'office de greffier.

Un mouvement se produisit parmi les officiers, les bust